



**AUX : Participants agréés  
Directeurs financiers  
Vérificateurs externes  
Détenteurs du Manuel des Règles et Politiques**

**Le 20 septembre 2002**

**DEMANDE D'ADMISSION À TITRE DE PARTICIPANT AGRÉÉ  
MODIFICATIONS AUX ARTICLES 3005 ET 3421 ET  
ABROGATION DE L'ARTICLE 3006 DES RÈGLES**

Le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. (la «Bourse») a approuvé des modifications aux articles 3005 et 3421 et l'abrogation de l'article 3006 des Règles de la Bourse. Ces changements entrent en vigueur immédiatement.

Dans le but d'assurer un traitement plus rapide et plus efficace des demandes d'admission à titre de participant agréé, la réglementation de la Bourse a été modifiée afin de tenir compte des changements apportés au statut de la Bourse qui est devenue une corporation à but lucratif ainsi que des pratiques qui prévalent chez les autres bourses et organismes d'autoréglementation canadiens.

Ces modifications ont pour effet :

- de modifier l'article 3005 de façon à ce qu'il n'y ait plus d'obligation pour un postulant au statut de participant agréé de faire signer sa demande d'admission par quatre répondants;
- d'abroger l'article 3006, lequel exigeait la publication d'une circulaire aux participants agréés en vue d'obtenir leurs commentaires avant que ne soit approuvée une demande d'admission à titre de participant agréé; et
- de modifier le paragraphe 2 de l'article 3421 de façon à ce que la Bourse n'ait plus à émettre de circulaire de préavis et de demande de commentaires lorsqu'il y a un changement de contrôle d'un participant agréé.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Chantal Villeneuve, conseillère juridique, Division de la réglementation au (514) 871-4949, poste 360 ou par courriel à [cvilleneuve@mx.ca](mailto:cvilleneuve@mx.ca).

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-Présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

p.j.

Circulaire no : 132-2002  
Modification no : 020-2002

**Tour de la Bourse**  
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Téléphone : (514) 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353  
Site Internet : [www.mx.ca](http://www.mx.ca)

**Tour de la Bourse**  
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Québec H4Z 1A9  
Telephone: (514) 871-2424  
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353  
Website: [www.mx.ca](http://www.mx.ca)



**Bourse  
de Montréal Inc.**

**Tour de la Bourse**

C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Téléphone : (514) 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353  
Site Internet : [www.mx.ca](http://www.mx.ca)

**Tour de la Bourse**

P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9  
Telephone: (514) 871-2424  
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353  
Website: [www.mx.ca](http://www.mx.ca)